

Reprise de l'actualité européenne

Après plusieurs mois d'interruption dus aux changements à conduire à la Maison de l'Europe et des Européens, notamment quant au déménagement et à l'aménagement de nos nouveaux locaux, changements qui m'ont pris beaucoup de temps, je suis heureux de renouer avec les jeudis de l'Europe et de pouvoir, à nouveau, traiter de l'actualité européenne. Celle-ci étant cependant fort dense, il est difficile d'évoquer tous les sujets que relate la presse écrite.

C'est pourquoi, outre une série de « Brèves » en fin de publication, je m'attacherai, chaque fois avec un invité, à présenter un point d'actualité qui me paraît mériter quelques commentaires.

Cependant, il est des événements qui, par leur permanence (la question des Rom) ou par leur complexité (défense et diplomatie européennes) nécessitent du recul pour être traités.

Aussi, des numéros complémentaires de la lettre d'actualité seront édités ponctuellement sur un sujet particulier : ils constitueront « Les dossiers de l'actualité européenne ».

De l'actualité, il faut souligner le drame de Lampedusa qui vient s'ajouter à combien d'autres drames du même genre ? Plus de 20 000 morts ou disparus depuis 25 ans si l'on en croit les chiffres officiels, mais sont-ils justes ? Combien de morts faudra-t-il encore pour que les pays cessent de considérer le problème des frontières comme des problèmes nationaux ? A quoi sert la force FRONTEX qui sillonne les eaux méditerranéennes pour assurer la protection de nos frontières ? Il est temps de sortir de nos petits prés carrés et de considérer que la politique des frontières, la politique migratoire, le droit d'asile sont autant de politiques européennes que nous devons assumer ensemble dans le respect des valeurs de l'Union !

L'Europe humaniste, solidaire, prix Nobel de la paix, se doit d'être à la hauteur de ses engagements et de sa distinction. N'oublions pas que, dès 1950, Schuman et Monnet dans la déclaration du 9 mai disait : « ...L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles : le développement du continent africain. »

Ce message reste vrai. Nous avons un devoir particulier vis-à-vis de l'Afrique. Il serait temps que l'Union et ses Etats membres s'en souviennent et prennent les mesures utiles pour assurer la stabilité et le développement de cet espace, continuité naturelle de l'Europe de qui va dépendre son avenir à moyen terme.

Alain REGUILLON
Président de l'UEF-France



Union of European Federalists
Union des Fédéralistes Européens
Union der Europäischen Föderalisten



PRESSE FEDERALISTE

C/O Maison de l'Europe et des Européens
242, rue Du Guesclin - 69003 LYON

Diffusion : www.pressefederaliste.eu et www.uef.fr

ISSN : 2119-2847

Allemagne/Europe : quelles perspectives ?

Par Alain MALEGARIE et Alain REGUILLON

Après les élections législatives allemandes, il me semble utile de faire le point sur les conséquences pour l'Union européenne de ce que sera la nouvelle politique d'Angela MERKEL, tant d'un point de vue politique que d'un point de vue économique et financier.

Comme chaque fois, il ne s'agit pas d'être exhaustif. Nos propos sont des analyses qui doivent servir à aiguïser la réflexion du lecteur, en aucun cas des leçons à prendre argent comptant.

Le résultat des élections

Avec 311 élus au Bundestag, Angela Merkel manque de 4 voix la majorité absolue. Elle devra donc compter soit avec le SPD qui totalise 192 députés, soit avec les Verts qui retrouvent leurs 68 sièges malgré une baisse de leur électorat. Elle ne peut en effet envisager une coalition avec Die Linke qui garde 64 députés contre 76 dans le mandat précédent. Quant à son allier d'hier, le FDP, il n'atteint pas les 5 % utiles pour avoir des élus et perd donc ses 93 parlementaires.

Une coalition de gauche aurait pu s'envisager entre Die Linke, le SPD et les Verts, mais les positionnements sont trop éloignés entre le premier et les deux autres groupes, notamment sur les questions européennes. La négociation est donc en cours et de ses résultats, sortira une coalition CDU/CSU-SPD ou CDU/CSU-Verts.

Il faut se réjouir que le nouveau parti anti-euro, Alternative pour l'Allemagne, n'ait pas atteint la barre des 5 %. Son entrée au Bundestag n'aurait pas facilité la tâche de la Chancelière et

probablement durci sa politique européenne. En ne votant pas pour AfD et en réduisant le poids de Die Linke, les Allemands n'ont pas cédé aux sirènes des euro-septiques, ce qui est rassurant.

Ce qu'il faut encore souligner à propos de la campagne, c'est l'absence de débat de fond sur l'Europe. Ni la CDU/CSU, ni le SPD n'ont évoqué ce que serait leur politique européenne. Dans leur programme, les conservateurs ne consacrent qu'une page à l'Europe et le SPD 4 sur 150, autant dire que les sujets européens restent tabous dans le monde politique allemand, hors les verts, pro-européens et les deux autres partis euro-septiques.

Ce qui a fait le succès d'Angela Merkel !

Tous les commentateurs soulignent que le succès remporté par la Chancelière sortante est un succès personnel. Succès qui ne repose pas sur ce qu'elle a dit durant la campagne, mais plutôt sur l'image qu'elle a donné depuis 2010 : image d'une Allemagne incontournable et qui ne s'en laisse pas compter dans le concert européen. A cela s'ajoute une bonne santé économique qui, si elle ne profite pas à tous les Allemands, conforte l'Allemagne comme poids lourd économique. Mais, cette dimension économique est à présent doublée d'un poids politique non négligeable, l'Allemagne ayant profité des hésitations et de l'affaiblissement de la France pour étendre son aura à cette dimension.

Les Allemands ne s'y sont pas trompés et ont ainsi marqué leur reconnaissance à Angela Merkel.

La politique européenne de l'Allemagne va-t-elle changer ?

Si l'on retient ce que disent les commentateurs, il est peu probable que nous connaissions de grands changements dans la politique européenne de l'Allemagne. Pas en tous cas sur les aspects économiques, Alain Malégarie évoquera cet aspect. Peut-être cependant sur des aspects plus politiques. En effet, Angela Merkel se rend bien compte, elle qui est favorable à une Europe politique, qu'il est un domaine où les efforts sont à conduire : celui de la défense. Avec les crises en Lybie, au Mali et maintenant en Syrie, elle mesure la fragilité de l'Europe qui ne peut même plus s'appuyer sur la France et la Grande-Bretagne pour donner l'illusion d'une présence du vieux continent.

Fera-t-elle sortir l'Allemagne d'une réserve dans laquelle l'histoire l'a contrainte ? Aura-t-elle la volonté de forger cette Europe politique qui ne serait rien sans une défense et une diplomatie commune ? Il sera intéressant de voir quelles propositions elle fera au Conseil européen de décembre, dont l'ordre du jour portera sur la défense.

Pour autant, il ne semble pas que la voie fédérale soit celle que prend la Chancelière pour l'Union européenne. En témoigne ses déclarations sur l'importance qu'elle accorde au Conseil européen dont, à l'image de nombreux autres chefs d'Etat et de gouvernement, elle considère comme le gouvernement économique de l'union. Et comme l'économie nécessite des décisions politiques, c'est bien du gouvernement politique de l'Union qu'il s'agit ! Une des preuves de cette dimension réside dans la volonté du Conseil de ne pas se laisser imposer par le nouveau Parlement

européen le candidat à la présidence de la Commission. Tant madame Merkel que ses pairs, tous entendent bien rester maître du choix tout en respectant les termes du traité qui veut que ce président soit issu de la majorité qui se dégagera lors des élections de mai 2014.

Il faut craindre que la politique des Allemands soit davantage dictée par les intérêts de l'Allemagne que par l'intérêt général de l'Union. La zone euro sera privilégiée avec une prédominance des politiques économiques et monétaires, l'attribution d'un budget propre et une permanence dans les politiques d'austérité imposée aux Etats qui ne respecteraient pas la discipline budgétaire.

La Chancelière entend bien également peser dans le choix des futurs dirigeants de l'Union en poussant aux postes à pourvoir des candidats qui lui sont fidèles : l'actuelle présidente de la Lituanie en remplacement d'Herman Van Rompuy à la présidence du Conseil européen ; le Suédois Carl Bildt ou le Polonais Radoslaw Sikorski au ministère des Affaires étrangères ; Steinbrück ou Schäuble à la présidence de l'euro-groupe.

On le mesure bien, la période qui s'ouvre risque d'être encore un vaste marchandage entre Chefs d'Etat et de gouvernement plus soucieux des équilibres entre leur pays que de l'avenir de l'Union.

A regret, je crains que, dans le domaine politique, il n'y ait pas grand-chose à attendre du nouveau gouvernement allemand, ni d'un couple franco-allemand qui ne cesse de se chercher et qui n'est plus au diapason.

C'est donc dans le nouveau Parlement qu'il faudra trouver la force utile aux changements dont l'Union a besoin !

Le Parti d'Angela Merkel, la CDU, a obtenu 41,5 % des suffrages. Un score triomphal qui s'explique, principalement, par la bonne santé économique de l'Allemagne.

A/le slogan de campagne d'Angela Merkel : « Deutschland ist stark, so soll es bleiben » (l'Allemagne est forte, et elle doit le rester) »

La force de l'Allemagne, ce sont des **données économiques** solides et pérennes, et une série de chiffres qui en disent beaucoup sur le pays :

- un PIB de 2 497,60 milliards d'€ soit de 35.930 € par habitant c'est à dire 20% du PIB de l'UE

- un solde budgétaire négatif de 3,7% du PIB et une dette publique de 75,7% du PIB = cela ne rentre pas encore dans les critères dits de Maastricht

- un taux de chômage de 5,3%, avec des différences selon les Länder (4,2% pour le Bade-Württemberg, le Land le plus riche ; et 12,6% en Saxe-Anhalt, dans l'ex-Allemagne de l'Est)

- une croissance de 0,7% en 2013, et des prévisions de 1,5% en 2014, ce qui n'est pas si mauvais dans le contexte de grisaille européen.

L'Allemagne, c'est aussi, surtout, une industrie forte (26% du PIB), qui emploie encore 29,7% de la population active. Et cette industrie arrive à exporter, grâce à des choix industriels et technologiques (comme les voitures, la chimie ou les machines-outils). Ce qui donne une balance commerciale positive de 188 milliards d'euros ; elle commerce pour 40% avec l'UE, et donc pour 60% hors UE. Et tout cela avec l'euro, la même monnaie que nous.

Un exemple très concret dans l'automobile : Mercedes, Volkswagen, BMW ont vendu en 2012 400.000 voitures en Chine. Renault et Peugeot en ont vendu 30.000, dans les mêmes périodes. Cherchez l'erreur. C'est bien aussi une question de compétitivité.

* Cette réussite économique est aussi le résultat de toute une **politique de réformes** menée par les prédécesseurs d'Angela Merkel, que la Chancelière a poursuivi, et dont elle récolte aujourd'hui les fruits de la croissance. Parmi ces réformes, il y a les fameuses lois Hartz (I à IV de 2002 et 2003) décidées par Gerhard Schröder. Ces lois ont introduit la flexibilité dans le marché du travail.

La loi Hartz I a permis la création d'agences privées de placement, venant en concurrence de l'équivalent allemand de pôle emploi, ce qui a conduit à faciliter le travail temporaire.

La loi Hartz II a aussi facilité / incité l'acceptation à des emplois moins bien rémunérés ou la création d'entreprises individuelles en contrepartie d'exonération partielle ou totale des cotisations sociales.

La loi Hartz III a réorganisé le service public de l'emploi, avec la création de guichet unique pour l'emploi, l'introduction de la notion d'objectifs pour les conseillers, et l'augmentation de demandeurs d'emplois suivis par chaque conseiller.

Enfin la loi Hartz IV a créé un minimum social unique, en faveur des chômeurs de longue durée. Mais, là aussi, en contrepartie, elle a durci les exigences vis-à-vis des chômeurs, en limitant le nombre d'offres d'emploi qui peuvent être refusés par les demandeurs ; en exigeant une recherche active d'emplois ; en facilitant la mobilité liée à l'emploi ; etc.

Ce type de réformes sur la flexibilité du marché du travail a déjà été pratiqué par d'autres pays européens, dont le Danemark.

Cette réforme a pu se faire grâce aussi au système allemand de dialogue social qui prévoit et contraint à la discussion préalable avec les syndicats (environ 20% de taux de syndicalisation)

Une autre grande réforme doit aussi être citée, cette-fois à l'initiative d'Angela Merkel : il s'agit de l'introduction dans la Constitution allemande, de la réduction de l'endettement public structurel, la fameuse Règle d'or.

* Cependant, ce portrait sur la santé économique positive de l'Allemagne, ne doit pas cacher une autre réalité. Car **tout n'est pas rose** en Allemagne.

L'Allemagne est aussi devenue le pays des micro-jobs, très critiqués

On est là dans un vrai débat : 7 millions de salariés sont des mini-jobbers, et 15% de la population est au seuil de pauvreté (en France, le taux est de 14% : ce n'est pas si loin que cela...). Ces mini-jobs sont des emplois à temps partiel (20 heures par semaine maxi) rémunérés autour de 400€ par mois ; en contrepartie d'une exonération des charges sociales pour le salarié, d'un allègement des charges sociales pour le patronat, et d'une exonération partielle de l'imposition, toujours pour le salarié.

Le pouvoir d'achat a stagné en Allemagne entre 1998 et 2010. C'est une des inquiétudes des classes moyennes outre-Rhin.

Et puis, surtout, il y a des fragilités structurelles : vieillissement de la population et inquiétudes énergétiques.

Le vieillissement de la population est une problématique aux deux bouts. Tout d'abord, une augmentation de la part

des seniors dans la pyramide des âges, ce qui conduit, inexorablement, à une augmentation à moyen terme, voire à court terme, des frais liés à la santé, à la dépendance, à la retraite. On estime que 40% de la population allemande aura plus de 60 ans en 2060, c'est-à-dire après-demain. Ainsi, dès 2030, il y aura un actif pour un retraité. Et en 2060, la population allemande aura diminué, passant de 80 à 70 millions. A l'autre bout, c'est un déficit de la population jeune : l'Allemagne a un taux de natalité parmi les plus faibles d'Europe (1,4 enfant par femme, bien en-dessous du seuil de renouvellement des générations). Aujourd'hui, cela permet de faire arriver moins de jeunes sur le marché du travail, et donc de freiner ainsi, mécaniquement, le taux de chômage. Mais à moyen et court terme, cela signifiera aussi baisse de son poids démographique (on se souvient que le nombre de députés européens et le nombre de voix au Conseil européen est fonction du poids démographique) et alors pénurie de main d'œuvre, donc besoin d'immigration.

Le choix de l'Allemagne en matière énergétique peut aussi peser sur l'avenir économique de l'Allemagne. Le renoncement au nucléaire (hors tout débat sur le bienfait ou les risques de cette énergie) a amené l'Allemagne à rouvrir des mines de charbon, à resserrer ses liens avec l'imposant voisin russe (Schröder siège au CA de Gazprom), et à faire exploser (sans jeu de mots) ses quotas d'émission de gaz à effet de serre et de production de Co².

Enfin, moins présente dans le débat, et pourtant inquiétante à long terme, la question de la dette publique allemande. L'économie allemande est tellement florissante, et son chômage relativement bas, qu'on en oublierait presque sa dette ! Pourtant, la dette allemande est de 2.200 milliards d'€ (et de 1.950

milliards d'€ pour la France). Dans 30 ans, il y aura moins d'Allemands que de Français pour la rembourser ! Même si les taux d'intérêt sont plus faibles en Allemagne (0,5%).

Et puis, l'Allemagne, à terme, n'échappera pas au déclin général de l'Europe : un déclin démographique (aujourd'hui la population de l'UE représente, encore, 7%, de la population mondiale. Demain, elle ne représentera plus que 5%. Quant à après-demain...). L'Allemagne, comme l'Europe, souffre d'une quasi absence de ressources énergétiques propres, ce qui la rend dépendante et vulnérable. Allemagne et UE finiront par se faire rattraper par les pays émergents / émergés qui commencent à investir dans la recherche et le développement, dans l'innovation, et qui, demain, ne seront plus uniquement des ateliers de production, mais aussi des bureaux d'études. L'Allemagne, comme l'Europe, ne pourra que retarder l'échéance. Mais le monde a déjà muté sur l'Asie.

B / si l'Allemagne est si forte, c'est aussi parce que les autres pays sont faibles...

Il faut savoir aussi relativiser, et comparer. Effectivement, si l'Allemagne apparaît comme une super puissance économique, c'est aussi, parce que les autres pays européens, surtout au sud, présentent des signes de faiblesse, au premier rang desquels on trouve la France. Ce qui est dommageable, au regard du poids du couple / tandem franco-allemand.

Si on reprend une à une les principales données économiques de la France :

- un PIB de la France de 2000 milliards d'€ / et un PIB par habitant de 34.092 €, soit quand même le 2^{ème} PIB de l'UE. France et Allemagne représentent 40% du PIB de la l'UE. Aucun des deux pays

ne peut se permettre d'être en difficulté trop longtemps.

- un déficit budgétaire de 4,1% du PIB / et une dette publique de 1.950 milliards d'€. Le remboursement de la dette est le 2^{ème} poste du budget de la France, avec une dette détenue à 62 % par des investisseurs étrangers. Mais malgré la perte de notre triple A, les taux d'intérêt de notre dette n'ont pas encore trop augmenté, car la France conserve quelques atouts sécurisants (stabilité politique, bonne localisation géographique, excellentes infrastructures routières, ferroviaires, maritimes ; un niveau sanitaire élevé ; etc.).

- un chômage de plus de 10%, avec de fortes disparités selon les régions (Rhône-Alpes faisant partie des « bons élèves »), mais aussi selon les âges et les territoires (ainsi le taux de chômage des jeunes en banlieue peut atteindre les 40%). Mais le vrai problème de la France est son chômage structurel, et, crise ou pas crise, notre chômage n'arrive pas à baisser. Nous ne réussissons pas, dans les années de vaches grasses, à créer suffisamment d'emplois pour absorber notre chômage (il faudrait une croissance à au moins 1,5% pour commencer à créer des emplois : on est loin du compte)

- une croissance atone, qui ne permet pas, non plus, de dégager des revenus pour investir

- une désindustrialisation lente mais certaine, qui se poursuit, et ce malgré les discours du ministre du redressement productif, et malgré la campagne de communication du Made in France. Car qu'est-ce que cela signifie réellement : qu'y-a-t-il de plus bénéfique à l'emploi en France, d'une Toyota Hybride, de marque japonaise, mais fabriquée de A à Z à Valenciennes, ou d'une Renault Clio,

de marque française, mais fabriquée en Slovaquie ? On mesure bien là les limites du « made in France ». En outre, il faut relativiser les nationalités des produits, en raison d'une diversité géographique croissante de leurs composants.

Enfin, une des grandes difficultés de la France, c'est son incapacité congénitale à **se réformer**. Et c'est bien ce qui affole les dirigeants allemands, d'où quelques crispations.

Un exemple : les remarques de la Commission européenne sur le budget de la France, dans le cadre du semestre européen. Désormais, les instances européennes ont un droit de regard, et de remarques, sur les orientations générales du budget national, et sur sa cohérence avec les prévisions de croissance, les politiques européennes et les politiques budgétaires des autres Etats membres. Car toutes nos économies sont désormais interdépendantes. A aucun moment, la Commission européenne n'émet un jugement sur le fléchage des lignes budgétaires. Ainsi, début septembre, le commissaire européen Olli Rehn, en charge des affaires économiques, a affirmé : "Je suis conscient des efforts importants consentis par la France pour restaurer ses finances publiques ... Nous partageons la conviction que les réformes ambitieuses accomplies depuis un an doivent être poursuivies et renforcées, pour accroître le potentiel de croissance de l'économie et la compétitivité des entreprises françaises". On se souvient que la Commission européenne a exceptionnellement accordé un délai de deux ans à la France pour que celle-ci ramène son déficit sous la barre des 3 % de PIB, c'est-à-dire dans les limites des critères de Maastricht, accepté, en son temps, par... le gouvernement français. En outre, la Commission européenne avait demandé (exigé ?) que la France

mette en œuvre des réformes et qu'elle ramène son déficit à 3,9 % en 2013, puis 3,6 % en 2014 et enfin 2,8 % en 2015.

On n'y sera pas. « Quand on se regarde, on se désole. Quand on se compare, on se console ».

Car en Europe il y a des pays dont la situation économique est pire.

Le déficit public de la Grèce représente plus de 165% de son PIB, celle de l'Irlande et du Portugal avoisine les 108%.

Le taux de chômage est de 27,9 % pour la Grèce, de 26,3% pour l'Espagne, de 16% pour la Croatie.

Mais, dans le même temps, il n'est que de 4,8% en Autriche, de 5,7% au Luxembourg, et de 6,8% au Danemark.

Et ainsi, se dessine une Europe du Sud face à une Europe du Nord. Et les écarts se creusent....

Petit rappel : ce n'est pas l'euro qui est en crise, mais la zone euro, ou plus exactement certains pays de la zone euro, notamment cette zone sud, que les Allemands ont appelé « le club Med ».

La France a aussi essayé de jouer, au tout début du quinquennat de François Hollande, la carte du Sud contre le Nord. Ce qui n'a pas marché, et ce qui a mis un moment à mal le couple franco-allemand. La France ne peut pas accentuer ni son décrochage avec l'Allemagne, ni son incompréhension de la mentalité et de la culture allemande. La solidarité est une question de survie dans une mondialisation croissante.

C/ aux lendemains des élections, le Bild Zeitung titrait : « Merkel mächtig wie nie », Merkel plus puissante que jamais.

Concrètement comment cela se traduira pour l'Europe ?

* Une première réponse a été apportée par la **levée de fonds du Mécanisme européen de stabilité (MES)**, le 8 octobre. Une totale réussite. L'appel aux marchés mondiaux était de 9 milliards d'€. Et ce sont 21 milliards qui ont été proposés !

L'UE, et la zone euro, sont bien sortis du cycle infernal de 2008-2010 : décroissance + dette + immobilisme politique ; ce qui provoque la crainte des bailleurs de fonds et la perte de confiance des investisseurs ; ce qui conduit à une augmentation des taux d'intérêt des prêts ; et à un effondrement des banques ; et donc à une augmentation de la dette et de la décroissance. Avec des pertes d'emploi. C'est le « parfait » cercle vicieux.

Les marchés ne peuvent que se réjouir de la reconduction de Madame Merkel, qui leur procure sécurité et stabilité. Les marchés ont horreur de l'instabilité et du risque. Donc, l'Allemagne rend service à tous ses partenaires : les taux d'intérêt des prêts resteront bas. C'est bon pour la croissance et le moral.

* Une seconde réponse pourra être l'accélération de la mise en place de **l'Union bancaire**.

Que l'on aime ou pas les banques, si on les laisse se casser la figure, c'est tout le financement des collectivités, des entreprises et des particuliers qui s'écroule. On se souvient de la faillite de Lehmann Brothers en 2007, ou des grandes difficultés de Bankia ou de Dexia, renfloués depuis.

La seule façon de s'assurer que l'économie continuera à être irriguée par du financement, c'est donc de surveiller, de contrôler les banques, de les empêcher de faire parfois n'importe

quoi, via certains traders, je parle bien sûr des redoutables subprimes, des opérations financières à risque, des fonds spéculatifs, des redoutables produits dérivés. Mais il ne faut pas tout mélanger et stigmatiser l'ensemble de la profession bancaire, qui fonctionne bien globalement.

Et bien sûr, cette supervision bancaire ne peut être que commune, européenne, au moins dans toute la zone euro. C'est encore une action majeure qui n'a de sens que si elle est collective, et non uniquement nationale.

Et le dernier Conseil européen de l'année 2012, en décembre, a été historique car il a décidé ce contrôle bancaire, qui reposera sur 3 piliers :

1/ un superviseur unique (la Banque Centrale Européenne) pour les grandes banques de la zone euro, c'est-à-dire celles possédant plus de 30 milliards d'actifs

2/ un système commun de gestion et de résolution des crises bancaires

3/ et enfin un système uniforme protégeant les économies des déposants, c'est-à-dire nos économies...C'est déjà le cas jusqu'à 100.000 € par personne.

Evidemment, on aurait pu aller plus vite. Mais, quand ce n'est pas la France qui bloque, c'est l'Allemagne. En effet, la mise en place de l'Union bancaire a été reportée au dernier trimestre 2013, c'est-à-dire après les élections allemandes de septembre 2013, pour que la BCE recapitalise directement les banques en difficultés. En attendant, le mécanisme européen de stabilité (MES) y a pourvu.

Contrôler les banques est bien, mais il faudra aller plus loin dans l'Union bancaire, pour refinancer pleinement l'économie, comme les Etats-Unis le font.

Ils injectent 85 milliards de dollars par mois, via la Réserve Fédérale (leur banque centrale) pour relancer la croissance et donc l'emploi. C'est vertigineux. En Europe, toujours pas de politique de financement aussi direct, il faudra attendre la phase suivante de l'union bancaire, en 2014.

C'est lent, trop lent chez nous, parce que nos dirigeants européens sont désunis et frileux. Alors, on tergiverse ou discute, ou temporise.

* on pourrait ajouter, dans les réponses possibles, **l'harmonisation salariale**.

Durant la campagne, le SPD a promis un SMIC allemand, à 850 €. Merkel aussi, mais par branche professionnelle. Elle le fera. Car, en Allemagne, on promet peu, mais on tient ses promesses électorales ! Tout le contraire de la France.

850 €, c'est faible ? Oui. Encore qu'il faille comparer avec le coût de la vie, pour déterminer le « niveau de vie / pouvoir d'achat ». Seul ce ratio est pertinent. A Berlin, un T2 se loue 450 € ; 650 € à Lyon ; 900 € à Paris. Donc, la valeur nominale d'un SMIC ne veut rien dire. Il faut le comparer au coût de la vie...

* et la suite de **l'intégration** ? (intégration politique, fédérale ?)

Où veut aller l'Allemagne ? C'est le grand mystère... Le sait-elle vraiment ?

En 1994, Schäuble/Lamers ont proposé à la France l'Union politique, après la naissance de l'euro. Mitterrand a refusé. Les Allemands sont revenus à la charge en 2003, 2006, 2010, et encore en 2012 avec Angela Merkel. La France s'arcboute sur sa souveraineté dérisoire, tétanisée par son électorat de plus en plus sceptique.

L'Allemagne aura-t-elle le courage, la force, de relancer le débat ? En

s'appuyant sur d'autres pays fédéraux ? L'Italie ? Ou bien sur la Pologne, dans le cadre du triangle de Weimar ?

Mais là aussi, cela ne supprimera pas tous **les freins** :

Angela Merkel n'est pas très favorable aux euro-obligations (eurobonds), pourtant une (la ?) réponse importante dans la crise de l'endettement public de la zone euro par la mutualisation des dettes.

Pourquoi ? On reste dans la morale/sanction : aux yeux des Allemands, les cigales doivent payer leurs fautes. Sinon, le laxisme continuera, et les Allemands paient déjà le plus : rachat des dettes, premier contributeur net du budget européen, premier garant... Non seulement les dirigeants politiques, mais le peuple aussi pense comme cela. L'opinion allemande continuera à considérer les pays du sud comme des cigales devant assumer leur part de responsabilité dans leurs dérives financières. Les Allemands ont l'impression de ne servir qu'à une seule chose : donner de l'argent, encore et toujours. Sans que la façon de faire des pays-cigales ne change en profondeur. La solidarité de l'Allemagne existe vraiment, et dans de nombreux domaines. L'actualité très récente du drame de Lampedusa permet d'en rappeler un exemple. L'Allemagne a accueilli, sur son sol, 65.000 demandeurs d'asile en 2012. L'Italie en a accueilli 15.000. Une autre facette de l'Allemagne ignorée.

Se pose finalement la seule vraie question : **l'Allemagne veut-elle réellement du leadership européen** que sa puissance économique et la faiblesse de ses voisins, lui attribue ?

Angela Merkel a eu cette formule, qui résume assez bien l'état d'esprit du pays et de l'UE : « nous sommes détestés si

nous prenons le leadership, et détestés si nous ne le prenons pas ». Dans un sondage sorti en juin 2013, 88% des Espagnols, 82% des Italiens et ... 56% des Français estimaient que l'influence de l'Allemagne sur l'Union européenne était trop importante. Et on se souvient des caricatures à Chypre (« Merkel = Hitler ») ou en Grèce (Merkel en uniforme de SS). Pour beaucoup d'Espagnols, de Grecs ou de Portugais, c'est l'Allemagne qui dicte à leurs gouvernements les réformes et les diminutions de salaires, faisant ainsi fi de la responsabilité de leur gouvernement dans l'état actuel de leur économie.

Et puis, l'Allemagne n'a pas, contrairement à ce que l'on croit trop souvent, une culture de l'autorité. Son histoire récente l'a ainsi façonnée. La Loi

« Les Brèves »

La France doit respecter la législation européenne sur le temps de travail

C'est un rappel à l'ordre que la Commission européenne a lancé à la France à propos du temps de travail des médecins hospitaliers.

Depuis 10 ans, la Commission demande à la France de mettre en conformité avec ce droit et de ne plus accepter que les médecins hospitaliers dérogent à la directive qui fixe à 48 h le temps maximum de travail.

Les pratiques en cours tendent à institutionnaliser le dépassement de la semaine de 48 h. Nombre de médecins ne peuvent prendre le temps de repos prévu par la directive, soit 11 heures consécutives par tranche de 24 heures.

fondamentale et la mise en place de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe a eu aussi pour fonction de décentraliser le pays, de créer des contre-pouvoirs. Un pays qui ne conçoit, en interne, un pouvoir fort, peut-il réellement, concevoir, à l'extérieur, un leadership fort pour lui-même ? Comment refuser le leadership politique, mais assumer, de fait, le leadership économique ?

Je terminerai par une autre formule, ancienne mais toujours d'actualité, et formulé par Henry Kissinger : « *l'Allemagne est trop grande pour l'Europe, mais trop petite pour le monde* ». A méditer.

Si la France ne devait pas se conformer à la réglementation que ses représentants ont votée, la Commission portera l'affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne.

Les Européens veulent des champions du numérique

Le Conseil européen des 24 et 25 octobre sera consacré à l'économie numérique et à l'innovation. Cette question est en effet importante pour l'avenir car l'Europe s'est laissée distancée par les Américains en matière d'industrie numérique. 80% de la capitalisation boursière du secteur high-tech est détenue par des sociétés américaines contre 3% par des sociétés européennes.

Ce secteur joue pourtant un rôle déterminant dans la croissance et

l'emploi des pays développés. Ce secteur représente un tiers de la croissance aux USA et un quart en France ; ce sont 530 000 emplois créés dans l'Europe des Vingt-Huit, dont près de 320 000 sont des postes de développeurs.

Les Européens ont leur part de responsabilité dans l'écart existant. En 2000, lors des fameux objectifs de Lisbonne, l'économie de la connaissance devait faire de l'Union européenne le leader mondial. Mais, comme toujours, il y a loin de la coupe aux lèvres ! Les moyens financiers n'ont pas été dégagés, la volonté politique n'a pas été au rendez-vous et le chauvinisme n'a pas aidé à la mutualisation des moyens.

Aujourd'hui, huit pays, dont la France, souhaitent l'émergence de champions européens. C'est pourquoi, Allemands, Britanniques, Italiens, Espagnols, Polonais, Hongrois, Belges et Français se sont retrouvés, avec la Commissaire en charge des nouvelles technologies, à Paris le 24 septembre, à l'invitation de la ministre française à l'économie numérique, pour préparer le sommet des 24 et 25 octobre.

Trois propositions sont en discussion. La première est de **lever des fonds européens** pour le capital-risque. Les sociétés européennes ont du mal à grandir car une fois créées, elles ne trouvent pas les fonds utiles à leur développement. Aussi, faute de capitaux, les start-up européennes se font racheter par des géants américains ou asiatiques qui confortent ainsi leur place de leader.

La deuxième idée est **d'établir une fiscalité du numérique** qui évite que les sociétés qui disposent de filiales en Europe échappent à l'impôt dans le pays où elles sont implantées.

Le troisième point concerne la **création d'une autorité européenne de régulation**. Il s'agit de lutter contre les abus de position dominante en ayant une force de réactivité adaptée à la vitesse d'un secteur qui bouge énormément. L'autorité de la concurrence à ce pouvoir, mais la durée de traitement des plaintes n'est pas adaptée.

Le risque de mettre en difficulté une entreprise dont le référencement ne permet pas une apparition rapide lors d'une recherche.

Google, qui traite 96% des requêtes en France n'hésite pas à favoriser les siens, comme sa plateforme vidéo You Tube au détriment de son concurrent européen Daily motion.

Un dossier à n'en pas douter délicat qui conditionne de manière importante l'atteinte des objectifs « Europe 2020 » que ce même Conseil européen a décidé en juin 2010...à suivre.

250 millions d'euros pour l'audiovisuel français sauvés par la Cour de justice de l'Union.

C'est en mars 2009 que la Loi sur la communication audiovisuelle, devant compenser la disparition progressive de la publicité sur France télévision, crée la taxe dite « taxe Copé » qui oblige les opérateurs de télécommunication à verser un impôt portant sur 0,9% de leur chiffre d'affaires.

Cela était fort contesté par la fédération française des télécommunications qui, en septembre 2011, porte l'affaire devant la cour de justice de l'Union européenne au motif qu'il y aurait discrimination devant l'impôt.

La question est désormais tranchée de manière définitive, la Cour ayant rendu son arrêt le jeudi 27 juin, donnant tort

aux opérateurs qui devront s'acquitter de cette taxe et ne recouvreront pas, comme ils l'espéraient, les quelque 1,3 milliards versés depuis 2009.

Législation anti-tabac

Le Parlement européen vient d'adopter une législation plus contraignante surtout destinée à diminuer l'attrait des produits du tabac auprès des jeunes et des femmes.

La directive, qui reste à faire adoptée à présent par le conseil, ne va pas aussi loin que le souhaitaient la Commission et 16 des 28 Etats membres, dont la France, mais elle durcit la réglementation, notamment en ce qui concerne la couverture du paquet qui devra à 65 % porter le message sur les dangers du tabac et sur la suppression progressive des additifs aromatiques.

Par contre, la cigarette électronique n'est pas assimilée à un médicament comme le demandait la Commission ; elle pourra être commercialisée en y ajoutant une notice de mise en garde.

Le combat n'est pas clos tant les cigarettiers conduisent une lutte implacable à toute législation qui viendrait amoindrir leur activité. Philip Morris aurait dépensé plus de 1 millions d'euros pour amadouer les députés auprès desquels plus de 150 lobbyistes ont été dépêchés à Strasbourg.

« Dans leur vote, les parlementaires n'ont pas pris en compte la dimension sanitaire de ces mesures » a regretté Corine

Lepage. Quant à José Bové, pourtant fumeur de pipe, il a considéré ce vote comme une honte.

700 000 européens décèdent chaque année de maladies provoquées par le tabac et les systèmes de santé sont impactés pour des sommes colossales.

Dans un tel domaine, comme en ce qui concerne l'alcool ou la drogue, la législation des interdits est sans doute nécessaire, mais est-elle suffisante ? L'éducation, la prévention et la formation sont des éléments insuffisamment pris en compte et tout le monde, à commencer par les familles, a sa part de responsabilité !

La Grèce rompt avec ses députés néonazis.

Ainsi, les Grecs découvrent qu'Aube dorée est une organisation criminelle qui pratique l'assassinat, le trafic de femmes, le racket et le blanchiment d'argent.

Six députés du parti et 13 membres de la formation sont arrêtés le 17 septembre, y compris le chef du parti Nikolaos Michaloliakos. Bien que déclarant qu'ils sont victimes d'une opération politique, il est prouvé qu'ils appartiennent à une organisation par-militaire et qu'ils ont bénéficié de soutiens dans la police ; 8 policiers viennent d'ailleurs d'être arrêtés.

**En novembre, l'actualité européenne sera traitée le
jeudi 14 novembre à 19 h 00**